Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20201223-141220-13-DE Date de télétransmission : 23/12/2020 Date de réception préfecture : 23/12/2020

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 14 décembre 2020

PUBLIE LE : 2 3 DEC. 2020

Délibération n°141220-13 : Avenant au contrat d'assurance « Tous risques expositions » (Lot n°3)

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le huit décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Présents

AIGREMONT Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE

CHAMBOURCY Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

LE PECQ David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE

> Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

Absents excusés

AIGREMONT Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT

CHAMBOURCY Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE

Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ Alain BALCAEN, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET Isabelle ROUILLON, DELEGUEE TITULAIRE

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT

Salma BELOUAH, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général Adjoint des Syndicats Intercommunaux Madame Catherine SCAGNI, Directrice de la piscine intercommunale Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20201223-141220-13-DE Date de télétransmission : 23/12/2020 Date de réception préfecture : 23/12/2020

Nombre de communes	7
QUORUM	8
<u>Délégués présents</u>	13
Déléqués comptant pour le vote	12

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20201223-141220-13-DE Date de télétransmission : 23/12/2020 Date de réception préfecture : 23/12/2020

PISCINE / CS - 141220-13

OBJET: AVENANTS AU CONTRAT D'ASSURANCE « TOUS RISQUES EXPOSITIONS » (LOT N°3)

RAPPORTEUR: Le Président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération du SICGP en date du 22 mars 2016 portant adhésion au groupement de commande pour le renouvellement des contrats d'assurance ;

VU l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 octobre 2017;

VU la délibération du SICGP en date du 13 novembre 2017 autorisant Monsieur le Président à signer le marché de prestation de service d'assurance ;

CONSIDERANT que le lot n°3 « tous risques expositions » a été attribué au courtier SIACI SAINT-HONORE ;

CONSIDERANT que la délocalisation temporaire des collections du Musée royal de Marly et l'accueil de nouveaux dépôts au sein de ses locaux engendrent une modification du contrat d'assurance de ses collections ;

CONSIDERANT que les modifications évoquées ci-dessus engendrent la nécessité de conclure des avenants ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1: DECIDE d'autoriser le président à signer les avenants n°1, 2 et 3 relatifs au contrat d'assurance « Tous risques expositions » (lot n°3).

ARTICLE 2 : DIT que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget du Syndicat pour la gestion du musée de Louveciennes / Marly-le-Roi.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 2 2 DEC. 2020

Transmis en préfecture et affiché le 23 DEC. 2020

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal